



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP EXTERNE ET CAFEP-CAPLP

Section : BIOTECHNOLOGIES

Option : SANTE ENVIRONNEMENT

Session 2021

Rapport de jury présenté par : Sabine CAROTTI, présidente de jury

SOMMAIRE

Composition du directoire	3
Avant-propos	4
Statistiques	6
Epreuves d'admissibilité	8
Première épreuve	9
Deuxième épreuve	13
Epreuves d'admission	17
Epreuve de mise en situation professionnelle	18
Epreuve d'entretien à partir d'un dossier	25
Conclusion générale	29
Remerciements	30

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Présidente du jury

Mme Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de l'éducation nationale

Vice-présidentes

Mme Pascale PETITJEAN, Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Sophie PROST, Inspectrice de l'éducation nationale

Secrétaire générale

Mme Carole RABILLOUD, professeure de lycée professionnel

Avant-propos

Pour cette session encore, il a été impossible de pourvoir toutes les postes pour le CAPLP. 814 candidats se sont inscrits à la session 2021 (**688** au CAPLP ; **126** au CAFEP-CAPLP), soit une diminution du nombre d'inscrits de **14,50** % par rapport à la session 2019. Le nombre de candidats qui ont composé aux deux épreuves d'admissibilité, 368 (318 public + 50 privé), est inférieur de 9,58% à celui de 2019.

Au regard du nombre de postes ouverts au CAPLP (200 postes) et au CAFEP-CAPLP (14 postes) et de la qualité des copies, 280 candidats ont été proposés pour l'admission au CAPLP et 36 pour le CAFEP-CAPLP. 64 admissibles ne se sont pas présentés. L'admission à un autre concours semble la cause majeure de la défection des admissibles qui ont averti pour la plupart les services des concours de leur absence.

Ce rapport de jury est dans la continuité de ceux des sessions précédentes.

La session 2021 du CAPLP externe de Biotechnologies option santé environnement et du CAPLP-CAFEP externe de Biotechnologies option santé environnement s'inscrit dans le cadre de la maquette des concours de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

La définition des épreuves intègre le renforcement de l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant :

- Prise en compte d'une dimension pédagogique dès les épreuves d'admissibilité ;
- Approche résolument professionnelle pour les épreuves d'admission.

Il convient cependant de signaler que la prise en compte de compétences professionnelles n'est pas la négation de l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires. Le jury dans son évaluation reste attentif à ce que chaque candidat fasse preuve de sa culture scientifique.

Les coefficients associés aux épreuves d'admission étant doubles par rapport à ceux des épreuves d'admissibilité, il est évident qu'elles occupent une place sensible pour le classement final. La préparation à ces deux épreuves doit être commencée dès l'inscription au concours.

Dans le cadre de l'épreuve de mise en situation professionnelle (MESP), le candidat est placé dans la configuration professionnelle d'un enseignant qui prépare une activité technologique incluant la mise en œuvre d'activités techniques dédiées à un groupe d'élèves, en conformité avec un programme donné. Il s'agit donc de réaliser des activités prenant appui sur des investigations et des analyses dans la perspective d'un transfert pédagogique en présence des élèves. Le candidat doit se préparer non seulement dans la réalisation de techniques mais également se positionner dans leur mise en œuvre, en pleine responsabilité, technique et sécuritaire, par un groupe d'élèves en phase initiale d'apprentissage.

Le jury est sensible au niveau scientifique et aux compétences didactiques et pédagogiques des candidats. Le CAPLP Biotechnologies option Santé Environnement se caractérise par la vocation des lauréats d'enseigner dans des domaines extrêmement diversifiés. Il convient donc de faire preuve d'une relative polyvalence scientifique mais surtout, à partir de connaissances de base bien assimilées, d'une excellente aptitude à les mobiliser avec rigueur et bon sens au cœur de thématiques diversifiées. Il n'est aucunement question d'attendre que les candidats dominent tous les référentiels des diplômes dans lesquels ils peuvent intervenir ; par contre, il est fortement recommandé que les candidats aient au minimum parcouru les dits référentiels, disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale. L'extrême diversité des champs professionnels pouvant être confiés aux professeurs de biotechnologies santé environnement permet difficilement l'omni-connaissance de l'ensemble des secteurs et activités susceptibles d'être supports des sujets. Il convient d'intégrer que le jury est parfaitement conscient de ce fait et, qu'en conséquence, il inscrit

également son évaluation dans l'adaptabilité du candidat, sa rigueur scientifique, la pertinence voire le bon sens pédagogique des choix adoptés.

Pour cette épreuve, le candidat dispose de quatre heures afin de réaliser les manipulations proposées et préparer sa présentation devant le jury. Il convient donc de gérer opportunément l'ensemble des quatre heures en lien avec le cahier des charges de l'épreuve.

Pour composer, chaque candidat dispose du sujet en format papier ainsi que d'une clé USB fournie par le jury, contenant des référentiels de diplômes ou des programmes d'enseignement. Durant toute la durée de l'épreuve, le candidat n'a aucun accès à des ressources personnelles.

L'épreuve de dossier mérite toute l'attention des futurs candidats. Le dossier présenté par le candidat doit être scientifique et relatif à une ou plusieurs activités actuellement réalisées dans un environnement professionnel. Il doit intégrer une démarche de transfert d'informations, de technologie, de l'entreprise vers des situations d'enseignement. Il préfigure la situation d'un enseignant qui, non confiné dans l'espace de son établissement, a à cœur de garder le contact avec la réalité professionnelle, notamment de l'évolution des activités en entreprises. L'épreuve sur dossier ne s'inscrit pas uniquement dans l'évaluation des connaissances scientifiques ; cependant, le candidat se doit, sur un thème scientifique qu'il a choisi, d'en dominer les notions abordées.

Le cadre d'une exploitation pédagogique doit être proposé de manière plus détaillée. Elle doit être structurée à partir des compétences à faire acquérir aux élèves. Elle s'inscrit donc dans une logique de programme et de progression.

J'invite les futurs candidats à ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour commencer la préparation du dossier. Le dossier doit être construit et rédigé par le candidat. Tout plagiat avéré, même partiel, d'un dossier rédigé par une tierce personne fera l'objet de sanctions sévères, dont en tout premier lieu l'élimination du concours.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Le CAPLP impose de la part des candidats un comportement et une présentation exemplaires. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres de catégorie A de la fonction publique.

Le directoire attire l'attention des candidats sur la modification des épreuves des concours du CAPLP à compter de la session 2022. Les épreuves du CAPLP- CAFEP Biotechnologies option Santé Environnement sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. Afin d'aider les candidats dans leur préparation, les [sujets zéro des épreuves publiés sur le site devenir enseignant](#) donnent des exemples de ce qui sera attendu à partir de la session 2022.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats au CAPLP – CAFEP Biotechnologies option santé environnement.

Sabine CAROTTI
Présidente du jury

Statistiques

Concours externe du CAPLP

Candidats inscrits	688
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	318
Candidats admissibles	280
Candidats présents aux deux épreuves d'admission	219
Nombre de postes	200

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats présents	09,64
Moyenne des candidats admissibles	10,18
Moyenne du dernier candidat admissible	06,78
Moyenne la meilleure	15,77

Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents	11,13
Moyenne des candidats admis	13,41
Moyenne la meilleure pour l'ensemble du concours	17,99
Nombre de postes pourvus	149

Concours d'accès aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)

Candidats inscrits	126
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	51
Candidats admissibles	36
Candidats présents aux deux épreuves d'admission	32
Nombre de postes	14

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats présents	08,91
Moyenne des candidats admissibles	09,80
Moyenne du dernier candidat admissible	07,78
Moyenne la meilleure	13,23

Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents	10,35
Moyenne des candidats admis	13,97
Moyenne la meilleure pour l'ensemble du concours	16,12
Nombre de postes pourvus	14

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première Épreuve

Durée : 5 heures
Coefficient : 1

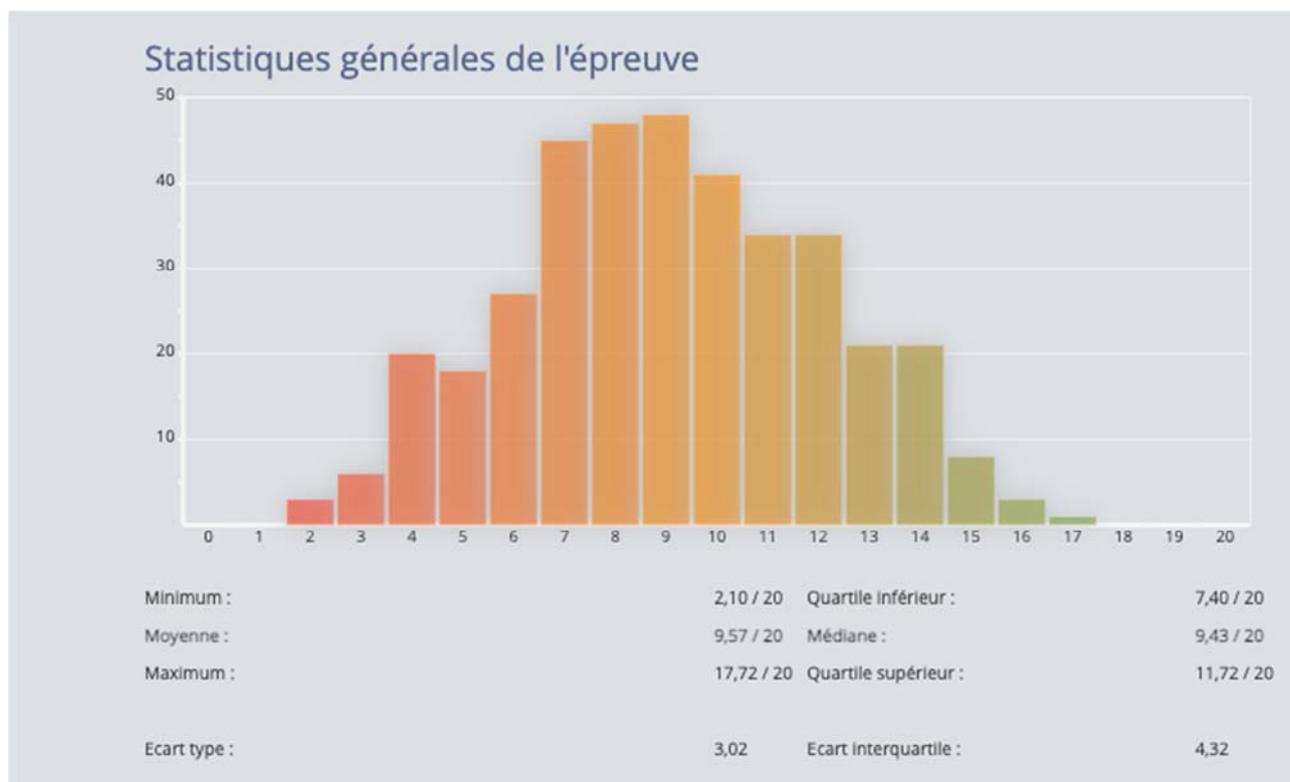
Deuxième Épreuve

Durée : 5 heures
Coefficient : 1

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du ministère Devenir Enseignant :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Première épreuve d'admissibilité

1. Résultats



CAPLP

327 candidats ont composé pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 09,70 avec :

- 17,72 comme meilleure note ;
- 02,10 comme note la plus basse.

CAPLP - CAFEP

51 candidats ont composé pour cette épreuve du CAFEP, la moyenne des notes obtenues est de 08,75 avec :

- 14,72 comme meilleure note ;
- 03,83 comme note la plus basse.

2 - Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité. Par ailleurs, les candidats doivent maîtriser les connaissances relatives au programme du concours (BOEN n° 7 du 08/07/2010).

L'épreuve permet d'évaluer la capacité du candidat à mettre en œuvre des compétences en s'appuyant sur des connaissances scientifiques et techniques, de niveau master 1 pour répondre à une « problématique » soulevée par un fait scientifique, une évolution technique, une question sociétale ou de santé publique.

Le choix du thème est déterminé par le programme du concours qui recouvre ceux des enseignements assurés par un PLP Biotechnologies Santé Environnement.

Le questionnement, articulé autour d'une problématique identifiable, sert de fil conducteur et permet au candidat des développements et des synthèses. Il conduit ce dernier à mobiliser ses connaissances dans les domaines de la biologie cellulaire, la physiologie humaine, la nutrition, la biochimie, la microbiologie, la sécurité sanitaire et l'hygiène appliqués aux enseignements assurés par le PLP Biotechnologies Santé environnement.

Les documents fournis peuvent être : des publications scientifiques, des résultats d'expériences ou d'enquêtes, des protocoles, des textes réglementaires, etc.

Les questions posées permettent d'évaluer les compétences suivantes (une même compétence pouvant être évaluée par plusieurs questions) :

- la mobilisation des connaissances ;
- l'exploitation et l'analyse des documents ;
- la pertinence de l'argumentation ;
- la qualité de la synthèse élaborée ;
- les qualités rédactionnelles et la structuration de la composition ;
- la rigueur du vocabulaire scientifique utilisé.

Le jury fait les remarques générales suivantes :

Le jury a apprécié la capacité des candidats à mettre en lien les différentes annexes dans le but de guider leur argumentation. Il conseille de consacrer un temps certain à l'étude de ces annexes pour comprendre l'articulation entre celles-ci et les trois questions du sujet.

Ces dernières peuvent d'une part guider les candidats dans leur argumentaire et d'autre part leur permettre de structurer leur composition.

Cette épreuve E1 est avant tout scientifique. Les candidats doivent développer des connaissances d'un niveau master pour répondre aux exigences du concours et les mobiliser afin d'exploiter les annexes de façon approfondie.

Le jury recommande aux candidats d'élaborer des schémas et des tableaux pour synthétiser les données présentées.

Le jury regrette un manque de qualité rédactionnelle. Le niveau de syntaxe et l'orthographe sont souvent inacceptables.

Une lecture fine et complète du sujet (questions et annexes) est indispensable afin d'éviter le hors sujet : la réponse doit être élaborée en fonction des termes de l'énoncé. La mise en évidence d'une problématique pertinente est nécessaire pour appréhender le sujet dans sa globalité et y répondre.

Pour le sujet 2021 : Comment le métabolisme protéique intervient dans l'émergence de la sarcopénie ?

Le jury rappelle que le verbiage est superflu. Les banalités énoncées, parfois sans preuve scientifique, sont inutiles, chronophages et desservent les candidats.

Le jury fait les remarques suivantes concernant les compétences évaluées :

➤ La mobilisation des connaissances à bon escient

Le jury conseille au candidat de cibler les connaissances nécessaires à l'étude du sujet.

Il recommande également d'approfondir les connaissances scientifiques élémentaires :

Question 1 : « Décrire le métabolisme protéique suite à une prise alimentaire. »

Le jury attendait que les candidats centrent leur développement uniquement sur les protéines. Il était donc important de définir les protéines, de présenter différents aspects biochimiques (composition, structure, rôles) et également métaboliques des protéines, depuis leur digestion jusqu'aux étapes de synthèse et de dégradation.

Question 2 : « Dans la situation d'un sujet âgé atteint de sarcopénie, présenter le rôle des protéines impliquées dans la contraction du muscle strié squelettique. »

Le jury souhaitait que les candidats présentent la structure et l'ultrastructure du muscle strié squelettique ainsi que le mécanisme de contraction.

Le jury attendait une mise en relation entre l'activité musculaire et la sarcopénie. Les étapes, depuis la diminution de la protéosynthèse musculaire jusqu'aux conséquences sur les gestes du quotidien, devaient apparaître.

Question 3 : « Expliquer et justifier l'interdépendance entre les protéines musculaires, le métabolisme protéique et une alimentation riche en protéines chez le sujet âgé. »

Le jury exigeait une analyse précise entre la qualité et la quantité des protéines apportées par l'alimentation et la prévention de la sarcopénie.

➤ L'exploitation et l'analyse des documents

Le jury a constaté une exploitation superficielle des annexes et un manque d'analyse.

L'exploitation des annexes ne doit pas se limiter à **une retranscription descriptive et linéaire du document**. Il est attendu des candidats une organisation personnelle et cohérente des informations extraites des annexes, ainsi qu'une analyse transversale.

Les annexes sont le support de la réflexion et les candidats doivent y faire référence tout en mobilisant leurs propres connaissances scientifiques. Ils se les approprient et les mettent en relation pour présenter sous forme de tableaux ou de schémas leur analyse synthétique.

➤ La pertinence de l'argumentation

Les candidats sont valorisés lorsqu'ils mènent une réelle démarche scientifique : il faut extraire les données essentielles des documents annexes pour pouvoir les interpréter et arriver à une conclusion claire en rapport avec l'influence de l'alimentation dans la prévention de la sarcopénie.

➤ La qualité de la synthèse élaborée

Il est attendu des candidats un raisonnement logique et structuré ciblant les informations essentielles dans le but de proposer des conclusions claires.

Pour répondre aux trois questions, des schémas pertinents, légendés et titrés, des tableaux comparatifs apportant une réelle plus-value ainsi que des paragraphes structurés étaient attendus. Les candidats ne devaient pas se limiter à recopier les tableaux ou schémas présentés en annexes et à paraphraser les documents.

➤ Les qualités rédactionnelles et la structuration de la copie

Une introduction et une conclusion générales sont nécessaires, elles doivent être concises et pertinentes. En introduction, le jury attend des candidats une contextualisation du sujet, une problématique cohérente et l'annonce claire d'un plan.

Le développement doit être structuré en paragraphes et suivre le plan annoncé dans l'introduction.

Des phrases de transition sont attendues entre les différentes parties.

La gestion du temps doit permettre de traiter de façon équilibrée toutes les parties du sujet.

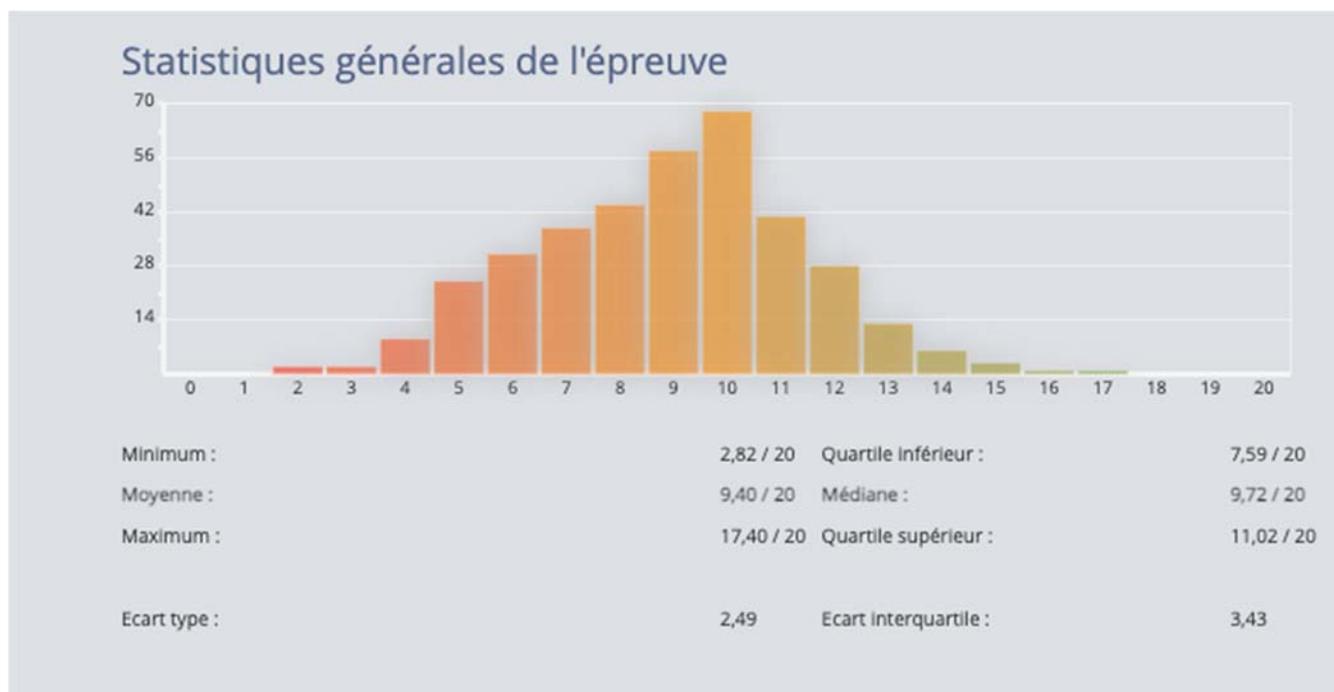
Le métier d'enseignant impose une syntaxe, un niveau de langage, une lisibilité et une orthographe irréprochables.

➤ La rigueur du vocabulaire utilisé

Le jury conseille aux candidats d'employer un vocabulaire scientifique adapté au niveau attendu (niveau master) et utilisé à bon escient.

Deuxième épreuve d'admissibilité

1. Résultats



CAPLP

318 candidats ont composé pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 09,48 avec :

- 17,40 comme meilleure note ;
- 02,82 comme note la plus basse.

CAPLP - CAFEP

51 candidats ont composé pour cette épreuve du CAFEP, la moyenne des notes obtenues est de 08,93 avec :

- 13,53 comme meilleure note ;
- 04,22 comme note la plus basse.

2 - Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat :

- à exploiter et synthétiser un ensemble documentaire ;
- à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques ;
- à proposer une démarche pédagogique en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques...

Par ailleurs, les candidats doivent maîtriser les connaissances relatives au programme du concours (BOEN n°7 du 08/07/2010).

Le choix du thème est déterminé par le programme du concours qui recouvre ceux des enseignements assurés par un PLP Biotechnologies Santé Environnement.

Le sujet comprend un **dossier scientifique et technique** constitué de documents professionnels exploitables relatifs à l'hygiène, à l'aménagement de l'habitation et de locaux collectifs, à l'équipement, à un système en collectivité (cuisine, circuits du linge, protocole), à un système de nettoyage, d'assainissement, de collecte des déchets, d'organisation dans la prévention des accidents professionnels. Les documents peuvent aussi concerner la fabrication et la distribution alimentaire, des éléments de cahier des charges de fabrication ou de contrôle de qualité, des notices de produits, de matériels, des textes législatifs et réglementaires.... Ce dossier propose des choix de solutions.

Le questionnement conduit le candidat à exploiter ces documents pour en dégager une problématique, à analyser les données et les solutions proposées tout en mobilisant ses connaissances et à argumenter ses propos et le choix retenu.

Il amène le candidat à proposer une démarche pédagogique parmi les enseignements assurés par le PLP Biotechnologies Santé Environnement, en lien avec un cahier des charges. Pour cette partie, le questionnement pourra cibler le niveau d'enseignement dans une filière donnée, proposer un ou des extrait(s) du référentiel ciblé, appuyer la démarche pédagogique sur un document ou une solution proposé(e) dans le dossier.

Les questions posées permettent d'évaluer les compétences suivantes :

- l'exploitation et la synthèse d'un ensemble de documents ;
- l'analyse critique de solutions et de documents technologiques ;
- l'argumentation : la mobilisation de connaissances ;
- la proposition d'une démarche pédagogique en lien avec le cahier des charges ;
- la qualité de la rédaction et la structuration de la composition ;
- la rigueur du vocabulaire scientifique et technique utilisé.

Le jury fait les remarques générales suivantes :

L'appropriation du sujet

Une lecture approfondie du sujet et de l'ensemble des annexes est indispensable avant de débiter la rédaction. Le jury a constaté qu'un certain nombre de candidats n'a pas intégré les accroches (contexte(s) du sujet), l'ensemble des documents techniques et réglementaires, ce qui a limité la réflexion et la synthèse. Il conseille aux candidats de faire une étude fine du dossier afin de répondre aux trois questions du sujet.

La présentation d'une problématique

Le jury a constaté une absence de problématique contextualisée ou une problématique trop large ou une reprise des questions du sujet et/ou une annonce du plan en guise de problématique. La mise en évidence d'une problématique pertinente est indispensable pour appréhender le sujet dans sa globalité et y répondre. Elle doit être déduite de l'ensemble des données du dossier fourni, être identifiable, et servir de fil conducteur tout au long de la copie.

Capacités d'analyse et de synthèse

Les candidats doivent développer des capacités d'analyse et de synthèse et des connaissances d'un niveau master pour répondre aux exigences du concours.

Le jury recommande aux candidats d'élaborer des schémas et des tableaux pour synthétiser les données présentées.

Le jury regrette un manque de qualité rédactionnelle. Le niveau de syntaxe et l'orthographe sont souvent inacceptables.

Le jury fait les remarques suivantes concernant les compétences évaluées :

➤ L'exploitation et la synthèse de l'ensemble documentaire

La totalité des annexes était à exploiter pour en extraire les données pertinentes et répondre aux questions. Il était attendu d'utiliser les annexes sans les paraphraser et/ou les énumérer (exemple : articles de loi juste cités) et d'établir des liens entre les divers éléments de l'ensemble documentaire. Certains candidats se sont limités à recopier une partie des annexes sans exploitation, ni justification, ni synthèse.

Cette première partie du sujet exigeait la structuration et la synthèse des données en utilisant un outil approprié (tableau, schéma, carte mentale, diagramme causes-effet(s)...)

➤ L'analyse critique de solutions et de documents technologiques et l'argumentation

Le jury a constaté l'absence ou l'utilisation d'un outil de présentation peu pertinent et/ou incomplet. Le jury attendait une analyse de la situation professionnelle en blanchisserie et une comparaison de ces constats aux différentes exigences réglementaires. Une analyse argumentée exhaustive faisant appel non seulement aux données du dossier technique mais également à des connaissances scientifiques et/ou techniques (définition et mobilisation des connaissances) était donc exigée.

Dans la définition de l'épreuve, il est indiqué que celle-ci « a pour objectif de vérifier la capacité du candidat à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques », il était attendu un lien entre la réglementation au travail et le diagnostic de l'existant dans la blanchisserie afin de proposer des solutions techniques participant à la lutte contre le bruit en milieu professionnel.

Exemple : Pour ce sujet, l'analyse critique n'était pas toujours aboutie voire absente. Un outil de présentation sur le chemin du bruit (source, propagation et réception) permettant de hiérarchiser les solutions proposées était un outil pertinent et attendu. La réflexion du candidat devait porter sur la nécessité d'agir le plus en amont possible de la source du danger et en dernier recours sur l'individu (réception).

➤ La proposition d'une démarche pédagogique

Le jury a regretté parfois l'absence de démarche pédagogique ou l'absence de lien avec l'ensemble du cahier des charges.

Le jury a constaté que les candidats ne s'appuyaient pas suffisamment sur le dossier fourni. Il convenait de sélectionner puis d'extraire des données pertinentes d'annexes (choix précis d'annexe(s) à retravailler et à adapter pour présenter une démarche pédagogique explicitée). Ainsi, il convenait de s'appuyer sur l'extrait du programme de Prévention Santé Environnement niveau baccalauréat professionnel (module C6) mettant en avant les objectifs ciblés et les notions clés associées, et de traiter tout ou partie de ce module en lien avec le bruit.

Il était attendu des activités-élèves réalistes, détaillées et justifiées avec des outils pertinents respectant le programme de PSE. Une des possibilités était de s'appuyer sur les propositions d'activités et de supports d'apprentissage listés dans le programme du module concerné. Celles-ci devaient être cohérentes au regard de la démarche proposée.

Les connaissances techniques et scientifiques n'étaient pas à développer dans cette question. La fiche didactique n'était pas exigée.

➤ La qualité de la rédaction, la structuration de la composition et la rigueur du vocabulaire

Le jury regrette parfois une absence ou une structuration incomplète de la copie. Il déplore une orthographe, une grammaire, une syntaxe et une lisibilité qui ne répondent pas aux exigences de l'épreuve et au métier d'enseignant (cf. BOEN n° 13 du 26/03/2015 : Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation : compétence 7 - Maîtriser la langue française à des fins de communication et Compétences communes à tous les professeurs : P2 - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement).

Le devoir nécessite une introduction, des transitions entre les questions et une conclusion :

- l'introduction situe le sujet dans son contexte actuel, définit les termes clés, annonce une problématique en lien avec le contexte du sujet et un plan ;
- la construction du devoir met en évidence les différentes questions numérotées en conservant une structure logique et ordonnée du sujet ;
- la conclusion ne doit pas se limiter à une reprise des points abordés dans le sujet mais doit proposer un élargissement avec des pistes de réflexion.

Il est important que le candidat étudie les questions posées et porte particulièrement attention sur les verbes d'action lui indiquant ce que le jury attend (exemple : Analyser ... suppose de la part du candidat une maîtrise de la capacité à analyser c'est-à-dire de décomposer un tout en ses éléments de manière à le définir, le classer, le comprendre, mettre en relation les éléments les uns par rapport aux autres, etc.).

Il est impératif de respecter l'anonymat en veillant à ne pas utiliser des indicateurs d'identification (nom d'établissement, ville...).

Pour résumer, il est vivement recommandé de :

- structurer la copie ;
- utiliser des outils pertinents de synthèse et d'analyse ;
- réaliser les tableaux de façon continue sur une même page ;
- présenter des schémas soignés ;
- adopter une écriture lisible et aérée ;
- éviter les abréviations ;
- gérer son temps d'épreuve afin de traiter convenablement toutes les questions équitablement.

Enfin, le métier d'enseignant exige la neutralité et n'autorise pas les jugements subjectifs.

EPREUVES D'ADMISSION

Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée 5 h - coefficient 2

Préparation de l'épreuve et de travaux pratiques : quatre heures

Exposé : trente minutes

Entretien : trente minutes

1 - Résultats

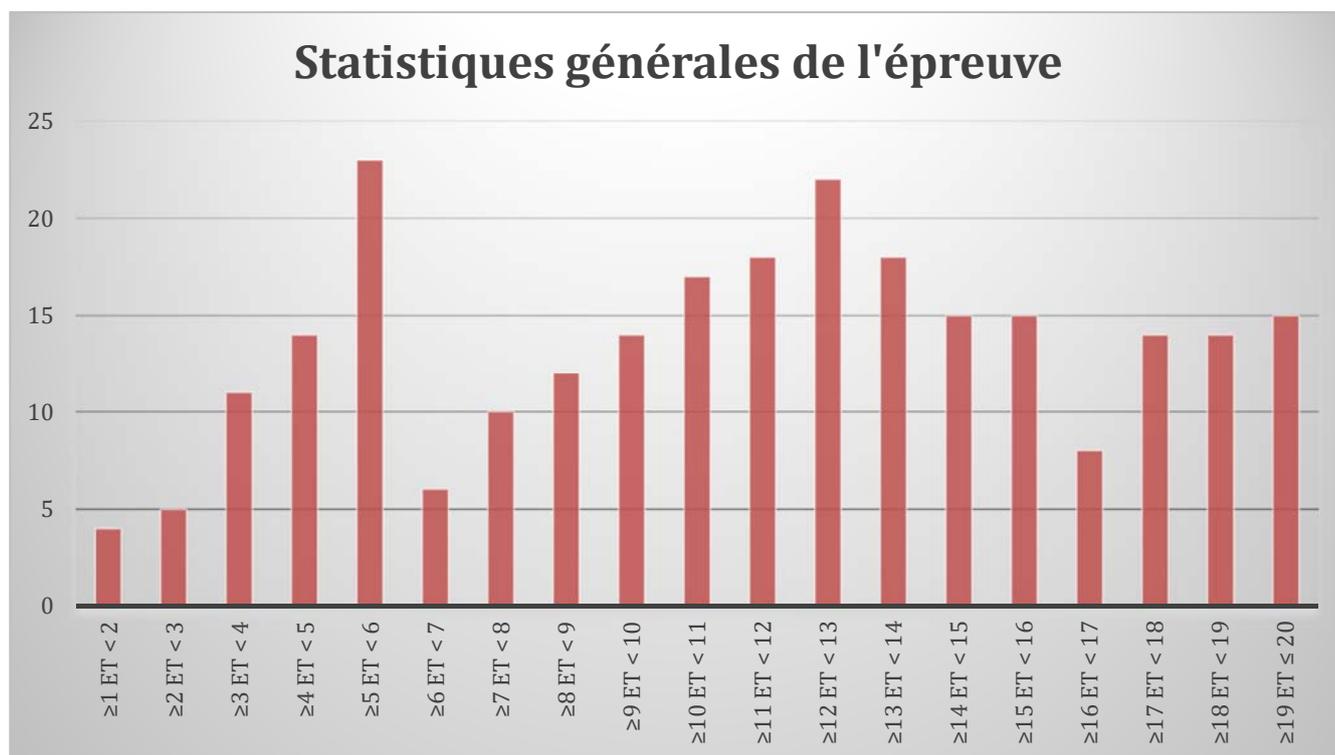
Moyenne de l'épreuve : 11,26

Note la plus haute : 20,00

Note la plus basse : 01,17

Répartition :

≥1 et < 2	4	≥11 et < 12	18
≥2 et < 3	5	≥12 et < 13	22
≥3 et < 4	11	≥13 et < 14	18
≥4 et < 5	14	≥14 et < 15	15
≥5 et < 6	23	≥15 et < 16	15
≥6 et < 7	6	≥16 et < 17	8
≥7 et < 8	10	≥17 et < 18	14
≥8 et < 9	12	≥18 et < 19	14
≥9 et < 10	14	≥19 et ≤ 20	15
≥10 et < 11	17		



CAPLP

Moyenne de l'épreuve : 11,20

Note la plus haute : 20,00

Note la plus basse : 01,17

CAFEP - CAPLP

Moyenne de l'épreuve : 11,68
Note la plus haute : 19,00
Note la plus basse : 2,73

2. Exemples de sujets mobilisés pour la session 2021

1^{er} exemple de sujet MESP - Sujet n° 31

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours de travaux pratiques, pour une section de :

CAP ATMFC Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence :

C 42 C Mettre en œuvre des techniques de préparation culinaires en collectivités (dans le respect de la démarche de maîtrise des risques – HACCP)
C – 424 C Réaliser des techniques simples de cuisson

Vous traitez : **la cuisson des légumes.**

Préparation

Durée 4h

Pendant ce temps de préparation vous devez :

- prendre connaissance du sujet et du contexte (environnement, ressources, contraintes) ;
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques ;
- remettre en état votre environnement de travail ;
- concevoir et organiser une séquence de formation ;
- préparer l'exposé.

Epreuve

Durée 1h

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Vous disposez :

- des référentiels de formation ;
- des documents techniques ;
- des matériels / produits / denrées / équipements communs au secteur d'activité ;
- des denrées / matériels / produits / équipements spécifiques au sujet :

légumes frais, surgelés, sous-vide, matériel de cuisson, ustensiles de cuisine

Document(s) annexe(s) :

Annexe 1 : les principales découpes

Attention ce sujet comporte **2** pages : vérifier que le sujet est complet.

ANNEXE 1

Les principales découpes

1- En tranches

La cuisson est plus uniforme avec des morceaux de taille identique. Détaillez les légumes en tranches régulières. Si la coupe n'est pas nette ou très irrégulière, réservez les morceaux pour une soupe.



2- En bâtonnets

Superposez deux ou trois tranches puis coupez-les dans la longueur en bâtonnets de la même largeur que l'épaisseur des tranches.



3- En dés

Rassemblez plusieurs bâtonnets et coupez-les dans la largeur en morceaux de la même longueur que la largeur des bâtonnets.



4- En julienne

Pour tailler les légumes en julienne, suivez les étapes 1 et 2 en coupant des tranches très fines au départ. Des légumes ronds comme des carottes peuvent être émincés en biseau plutôt que dans la longueur.

5- Hacher (en brunoise)

Rassembler en petits tas les légumes en julienne, puis coupez-les dans la largeur en menus morceaux. Hachez les légumes n'exige pas trop de précision, étant donné la taille minuscule des morceaux obtenus.

6- En biseau

Cette technique s'utilise pour les légumes ronds, notamment lorsqu'ils sont cuits au four. Commencez par couper le légume en biais. Retournez-le et taillez de nouveau en biais pour former des sections triangulaires.

Source : *Cuisinissime en 256 leçons, Marabout*

2^{ème} exemple de sujet MESP - Sujet n°28

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours de travaux pratiques, pour une section de :

Baccalauréat Professionnel Hygiène Propreté Stérilisation.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence :

C 4.5 Mettre en œuvre des opérations de stérilisation des dispositifs médicaux (D.M)

C 4.5.4 Effectuer le nettoyage manuel des matériaux, des dispositifs médicaux

Vous traitez : **le nettoyage des dispositifs médicaux.**

Préparation

Durée 4h

Pendant ce temps de préparation vous devez :

- prendre connaissance du sujet et du contexte (environnement, ressources, contraintes) ;
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques ;
- remettre en état votre environnement de travail ;
- concevoir et organiser une séquence de formation ;
- préparer l'exposé.

Epreuve

Durée 1h

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Vous disposez :

- Des référentiels de formation ;
- Des documents techniques ;
- Des matériels, équipements et produits communs au secteur d'activité ;
- Des matériels, équipements spécifiques au sujet :

dispositifs médicaux divers, bacs de lavage, écouvillons, brosses, bac à ultra-sons, détergent désinfectant pour dispositifs médicaux

Documents annexes :

Annexe 1 : Le lavage désinfection des dispositifs médicaux

Attention, ce sujet comporte **2** pages : vérifier que le sujet est complet.

ANNEXE 1

Le lavage désinfection des dispositifs médicaux

Pistolet de rinçage à eau ou à air comprimé



Source : *Getinge.com*

3. Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour une compétence professionnelle visée et un niveau de classe donné. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes du lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations et sur les analyses effectuées par le candidat. Cette séquence doit inclure une ou des activité(s) pédagogique(s) concrète(s) pour les élèves.

L'épreuve de mise en situation professionnelle dure cinq heures et comprend :

- une préparation de l'épreuve d'une durée de quatre heures, se déclinant en 3 temps successifs : l'appropriation du sujet permettant notamment une lecture approfondie de celui-ci, investigations et analyses sur le plateau technique suivi d'un temps en salle informatique ;
- une épreuve d'une heure se décomposant en un exposé et un entretien de trente minutes chacun.

3.1 OBSERVATIONS ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Pour se préparer au concours, il est conseillé de :

- réaliser une immersion en lycée professionnel ;
- s'informer sur les parcours et le profil des élèves dans la voie professionnelle (origines, débouchés, poursuites d'études, élèves à besoins particuliers...) et sur le fonctionnement du lycée professionnel en rencontrant des professeurs, des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et en visitant des locaux et des plateaux techniques ;
- se familiariser à l'utilisation des référentiels des diplômes liés aux champs de la spécialité du professeur de lycée professionnel en Biotechnologies option santé environnement ;
- s'informer sur les différentes modalités d'évaluation en lycée professionnel ;
- prendre en compte les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) pour l'élaboration de la séquence ;
- repérer la diversité des enseignements dispensés par le PLP Biotechnologies option santé environnement et l'articulation de ceux-ci avec les autres disciplines ;
- assister à des séquences et/ou séances pédagogiques incluant des techniques professionnelles dans différents diplômes de niveaux 3 (anciennement niveau V) et 4 (anciennement niveau IV) ;
- s'approprier la démarche d'investigation : problématique, hypothèse(s), expérimentation, analyse des résultats, conclusion ;
- intégrer l'utilisation des TICE pour construire le support de son exposé.

3.2 ATTENTES DU JURY

Une attitude respectueuse vis-à-vis des autres candidats, des personnels ressources et du jury est impérativement attendue.

3.2.1 Concernant le sujet

Le jury attend :

- une lecture du sujet dans son intégralité ;
- des investigations correspondant aux compétences énoncées dans le sujet ;
- une prise en compte de la matière d'œuvre et des éventuelles annexes proposées dans le sujet.

3.2.2 Concernant la démarche d'investigation

Le jury attend :

- le port d'une tenue professionnelle adaptée (complète, propre et repassée) ;
- une exploitation personnalisée des différentes sources d'information mises à disposition ;
- une utilisation réfléchie des supports proposés (Internet, référentiels et/ou programmes scolaires) ;
- une investigation comprenant une expérimentation et non la réalisation d'une technique ;
- une investigation s'appuyant sur le(s) annexe(s), les ressources documentaires, les matériels, les produits et les équipements disponibles sur le plateau technique : consulter les documents à disposition n'est pas suffisant, il est souhaitable de réaliser des expériences dans le but d'obtenir des résultats à analyser ;
- une analyse des investigations réalisées et l'exploitation de leurs résultats en vue de la conception d'une séquence pédagogique réinvestissant ces derniers.

Lors de cette phase préparatoire, **il est rappelé aux candidats qu'ils ne doivent pas communiquer entre eux (notamment lors des temps de transfert vers les plateaux techniques), que l'utilisation des réseaux sociaux, messageries personnelles, espaces de**

stockage, téléphones et montres connectées, ... est interdite et que le plagiat de contenu est répréhensible.

3.2.3 Concernant l'exposé

Le jury attend :

- une tenue vestimentaire correcte ;
- le maintien de l'anonymat du candidat ;
- le respect du temps d'exposé ;
- un exposé logique et structuré s'appuyant sur le résultat des investigations menées au préalable ;
- une appropriation des référentiels : structuration, répartition des enseignements, limites de compétences, conditions d'évaluation ... ;
- une connaissance des domaines d'intervention du PLP Biotechnologies option santé environnement;
- la présentation du diplôme concerné (finalités, PFMP, modalités d'évaluation) ;
- la conception d'une séquence en lien avec le sujet, ses annexes et les investigations menées, en tenant compte du niveau d'enseignement, du diplôme (et option éventuellement) indiqués dans le sujet ;
- la mise en œuvre d'une séquence prenant appui sur une situation professionnelle éventuellement intégrée dans un contexte professionnel, centrée sur des compétences du référentiel incluant obligatoirement celle(s) imposée(s) par le sujet ;
- la maîtrise du vocabulaire pédagogique employé ;
- l'utilisation d'un vocabulaire professionnel, scientifique et technique ;
- une indication des sources des documents utilisés ;
- une cohérence entre investigations, séquence, séances, objectifs et compétences ;
- une formulation d'objectifs réalisables, évaluables, adaptés à la séquence et à sa durée ;
- une identification claire des savoirs associés, savoir-faire et savoir-être permettant le développement des compétences visées ;
- une proposition d'une ou plusieurs activité(s) élèves réaliste(s) et concrète(s), en justifiant le choix du ou des supports, les modalités de mise en œuvre des apprentissages, les modalités d'évaluation... ;
- une prise en compte de l'interdisciplinarité dans la mise en œuvre de la séquence ;
- la maîtrise du matériel informatique et d'Internet ;
- une présentation de supports utilisant les TICE ;
- la maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral.

3.2.4 Concernant l'entretien

Le jury attend :

- une bonne qualité d'écoute et de réactivité ;
- des réponses claires et concises aux questions posées ;
- un échange constructif et argumentatif ;
- le respect de la neutralité et du principe de laïcité ;
- une posture professionnelle, une qualité d'élocution et d'intonation, un vocabulaire approprié à la fonction d'enseignant.

Le candidat doit appréhender le questionnement comme une possibilité qui permet de compléter l'exposé et non comme une remise en question systématique des propositions qu'il a faites.

Lors de l'exposé et de l'entretien, il est rappelé aux candidats de s'abstenir d'une attitude désinvolte, de signes d'agacement.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée : 1 heure - Coefficient : 2

Exposé : 30 minutes

Entretien : 30 minutes

1. Résultats

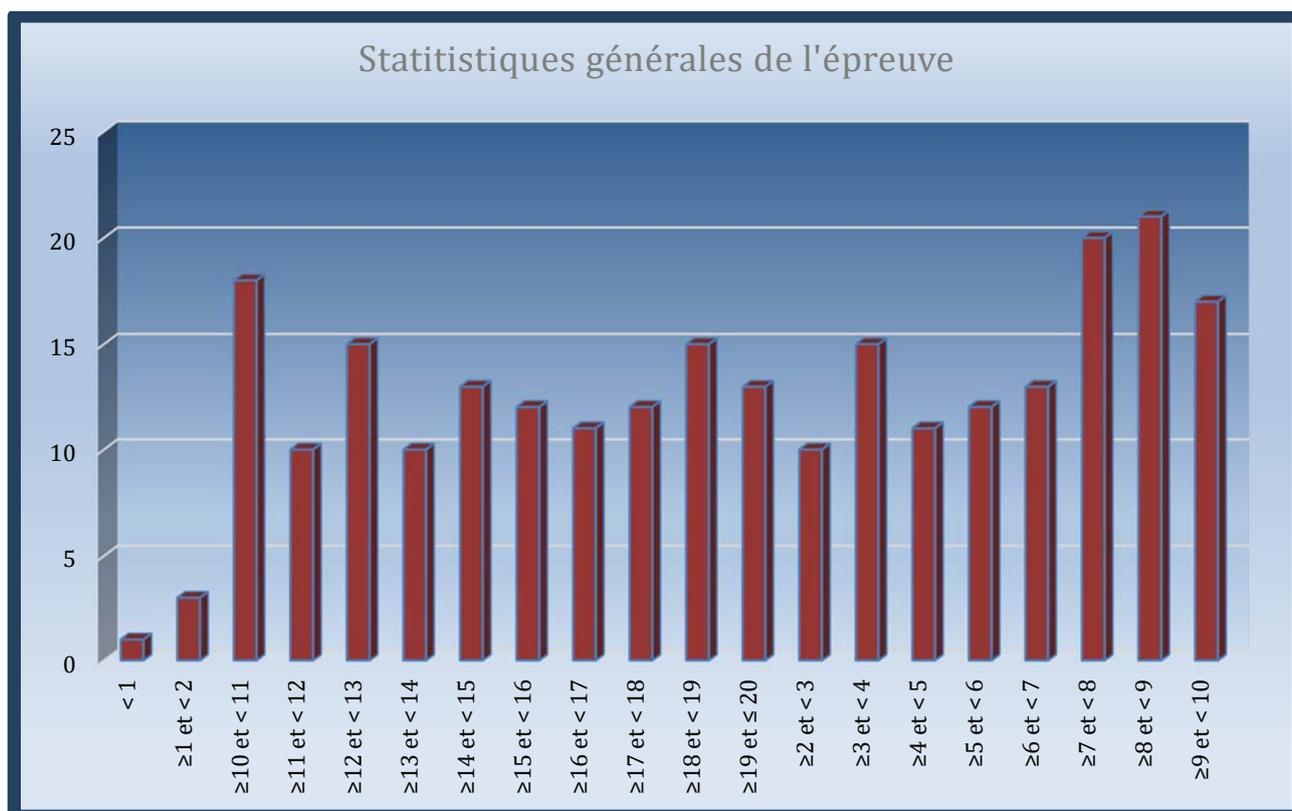
Moyenne de l'épreuve : 10,66

Note la plus haute : 20,00

Note la plus basse : 00,80

Répartition :

< 1	1	≥18 et < 19	15
≥1 et < 2	3	≥19 et ≤ 20	13
≥10 et < 11	18	≥2 et < 3	10
≥11 et < 12	10	≥3 et < 4	15
≥12 et < 13	15	≥4 et < 5	11
≥13 et < 14	10	≥5 et < 6	12
≥14 et < 15	13	≥6 et < 7	13
≥15 et < 16	12	≥7 et < 8	20
≥16 et < 17	11	≥8 et < 9	21
≥17 et < 18	12	≥9 et < 10	17



CAPLP

Moyenne de l'épreuve : 10,92

Note la plus haute : 20,00

Note la plus basse : 00,80

CAFEP – CAPLP

Moyenne de l'épreuve : 08,95

Note la plus haute : 18,00

Note la plus basse : 01,85

2. Commentaires du jury

Commentaires relatifs au dossier

Le candidat est invité à constituer un dossier ne dépassant pas quarante pages, annexes comprises. Ce dossier comprend d'une part, des données **scientifiques** et **technologiques** qui peuvent être mobilisées dans le cadre des enseignements dispensés et d'autre part, des exploitations pédagogiques envisagées. Les données, analysées et structurées, s'ancrent dans la réalité professionnelle (entreprises, collectivités, structures, associations, ...) et/ou sur des faits de société ou d'actualité (santé, environnement, consommation, ...).

Le dossier doit être construit et rédigé par le candidat. Tout plagiat avéré, même partiel, d'un dossier rédigé par une tierce personne entraînera la radiation du concours.

Ce dossier doit être anonyme et ne porter aucune mention indiquant l'académie ou l'INSPE d'origine.

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat à :

- rechercher les supports de son enseignement dans la réalité de l'environnement professionnel des champs de la spécialité du professeur de lycée professionnel en Biotechnologies option santé environnement (PLP BSE) ;
- effectuer une analyse scientifique et technologique des supports choisis ;
- extraire de l'étude présentée des exploitations pertinentes pour les enseignements relevant de la responsabilité du PLP BSE.

Le jury attend du candidat :

- un questionnement ou une investigation ou une problématique, authentique et réaliste, justifiant le choix de l'étude dans le champ de compétences du PLP BSE ;
- des données scientifiques et/ou technologiques pertinentes, actualisées et au niveau du concours présenté (master) ;
- l'indication de toutes les sources documentaires conformément à la réglementation en vigueur, (ne pas confondre « moteur de recherche » et sources) ;
- une analyse cohérente, conduite d'une façon méthodique et aboutie ;
- des pistes d'exploitation pédagogique mobilisant tout ou partie des documents présentés en lien direct avec la partie scientifique et/ou technologique, en les adaptant à des fins didactiques. Ces exploitations doivent s'inscrire dans le cadre des référentiels ou programmes de formation en lycée professionnel, en collège dans le champ de compétences du PLP BSE;
- un sommaire et une pagination ;
- une police et une taille harmonisée pour l'ensemble du dossier ;
- une orthographe et une syntaxe maîtrisées.

Commentaires relatifs à la soutenance

Une soutenance de trente minutes doit permettre au candidat de présenter les éléments scientifiques et technologiques abordés et de proposer une séance choisie dans le cadre des référentiels, des programmes de lycée professionnel ou de collège (SVT en 3^{ème} « prépa-métiers » ou « découverte professionnelle » en SEGPA) dans les enseignements dévolus au PLP BSE.

Le jury attend du candidat :

- un exposé comportant des éléments scientifiques et/ou technologiques et des exploitations pédagogiques en lien avec les champs d'intervention du PLP BSE ;
- une partie scientifique et technologique au niveau du concours précisant notamment l'origine des ressources documentaires ;
- une justification du choix des supports scientifiques et technologiques, leur appropriation et leur analyse ;
- un lien entre la présentation des éléments scientifiques et technologiques et les pistes d'exploitation pédagogique ;
- une proposition d'une séance pédagogique construite ;
- un réinvestissement pertinent, dans la séance pédagogique de supports scientifiques et technologiques présentés lors de l'exposé ou dans le dossier. Ces supports auront fait l'objet d'une adaptation au niveau de la classe et des objectifs ciblés ;
- une présentation claire, structurée et équilibrée, dans les trente minutes consacrées à l'exposé ;
- une expression orale de qualité et l'utilisation d'un vocabulaire scientifique, professionnel et rigoureux ;
- une attitude appropriée attestant d'une posture au regard de l'exercice du métier.

Commentaires relatifs à l'entretien

Le jury attend :

- une maîtrise des connaissances scientifiques et technologiques présentées dans le dossier et en lien avec les situations d'enseignement ;
- une réflexion pédagogique (démarche pédagogique et construction de séance) en lien avec les référentiels et les documents d'accompagnement nationaux ;
- une autre piste d'exploitation pédagogique dans l'ensemble des progressions proposées ;
- une connaissance des conditions d'exercice d'un PLP BSE, de son champ d'intervention et des spécificités du public accueilli dont il aura la charge ;
- une posture de futur cadre du système éducatif notamment dans le respect et la transmission des valeurs de la République ;
- des compétences d'expression et de communication.

Le jury rappelle qu'il n'est pas autorisé de présenter de documents supplémentaires à ceux figurant dans le dossier lors de la soutenance et de l'entretien.

Pour l'ensemble de cette épreuve, le jury a apprécié :

- une présentation s'appuyant sur un support numérique rigoureusement conçu en amont (*des outils de communication sont mis à la disposition du candidat : vidéoprojecteur, ordinateur, tableau, ...*)
- un exposé qui apporte une ouverture par des éléments complémentaires au dossier et ne se limite pas à une paraphrase, ni à une lecture systématique des notes rédigées ou des diapositives projetées ;
- des connaissances maîtrisées et actualisées au niveau concours ;
- la rigueur et la concision lors de l'exposé et dans les réponses apportées ;

- la créativité, la pertinence et le réalisme de l'exploitation pédagogique au regard du référentiel, du public d'élèves, des ressources et des contraintes matérielles ;
- l'aptitude à faire preuve d'esprit critique sur ses propositions pédagogiques et la capacité à les faire évoluer lors de l'entretien ;
- la connaissance et l'exploitation des référentiels, des programmes et des documents ressources nationaux relevant du champ du PLP BSE ;
- la connaissance des orientations de la politique éducative nationale et des valeurs que porte le système éducatif dont celles de la République ;
- la connaissance du fonctionnement d'un établissement dans lequel exerce le PLP BSE, des missions et des compétences attendues du professeur, des milieux d'insertion professionnelle des élèves de LP ;
- l'aptitude à analyser une situation pouvant être rencontrée dans l'exercice du métier d'enseignant et à adopter une posture professionnelle adaptée ;
- la capacité d'adaptation face au questionnement et l'ouverture d'esprit ;
- la capacité d'écoute et de réactivité, l'aptitude à prendre du recul ;
- la capacité du candidat à prendre de la distance par rapport à une expérience personnelle ;
- la maîtrise de la langue française et l'utilisation d'un langage clair et adapté; l'absence de fautes d'orthographe dans les diaporamas présentés.
- une attitude et une tenue adéquates ;
- la maîtrise des outils de communication ;
- la prise en compte des éléments des rapports de jury des années précédentes.

CONCLUSION GENERALE

Comme pour les sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline est nécessaire comme la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

Une posture professionnelle d'enseignant mettant en évidence un savoir-être adapté au travail en équipe et à la conduite d'une classe est aussi attendue.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les adaptant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sur une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement professionnel, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, un aller-retour permanent entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou mettre en œuvre, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ de la santé et de l'environnement dans leur dimension biotechnologique, exploité pour un enseignement spécifié, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée professionnel en biotechnologies santé environnement.

Bien sûr, il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Se familiariser avec le lycée professionnel, rencontrer des enseignants de biotechnologies santé environnement mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

REMERCIEMENTS

Le jury tient à remercier monsieur le Proviseur du lycée Joseph-Marie Jacquard à OULLINS et ses adjoints, madame le gestionnaire du lycée, les équipes d'accueil et de maintenance, les équipes de restauration pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le jury remercie également les enseignants du lycée Joseph-Marie Jacquard qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats soient dans les meilleures conditions.